

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS le 6 JUILLET 2026

Date de convocation :
Le 30 juin 2026

Nombre de membres
Présents : 11

En exercice : 15

L'an deux mille vingt-six le lundi 6 juillet, les membres du Conseil d'Administration du CCAS, régulièrement convoqués se sont réunis au Centre Administratif d'Aulnoye-Aymeries.

sous la Présidence de Madame Sabine CAMBRELENG

Présents : Mrs ALEXANDRE VIRGILE, BODIN, DEWAELE, SOUPEZ, Mmes CAMBRELENG, DENYS, VERHAEGHE, GAUCHET, DEPRET, FROMONT, DURIEUX
Etaient excusés : Mmes N'DIAYE, BUREAU, CAPART, Mr BAUDOUX.

Procuration : Mme Bureau à Mme Cambreleng

Secrétaire de séance : Mr Christophe LAJOIE

Objet de la délibération : Modification du tableau des emplois permanents

N° de la délibération : 1168020626

Vu le code général de la Fonction Publique et notamment son article L 332-23-1;

Vu le code général des Collectivités Territoriales et notamment son article L 2313-1;

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant sur les droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n°2009-972 du 3 août 2009 relative à la mobilité et aux parcours professionnels dans la fonction publique ; Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

DECIDE

De modifier le tableau des emplois permanents fixé à la date du 2 juin 2026 comme suit :

Afin d'adapter les effectifs aux besoins des services du CCAS et de ses établissements, Il est proposé de créer :

- un poste d'adjoint administratif à 17 h 30 hebdomadaire pour assurer les fonctions de référente Ressources Humaines.
- un poste d'infirmier ou infirmière en pratique avancée (IPA) à temps complet au sein de l'EHPAD Didier Eloy.

Ces créations visent à renforcer la gestion RH, la qualité des soins, la coordination médicale et la prévention des hospitalisations évitables.

Le Conseil d'Administration, après avoir ouï l'exposé de Madame la Vice-Présidente et délibéré :

APPROUVE la modification du tableau des emplois permanents.

Résultat du vote : Pour : 12 Abstention : 0 Contre : 0

Certifié conforme,

Fait et délibéré en séance le 6 juillet 2026

Pour le président, La Vice-Présidente

